

CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 30 JUILLET 2024

PROCES VERBAL SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L.121-17 du Code des Communes

Le Maire certifie que les conseillers municipaux sont convoqués ce jour par lettres individuelles et qu'un avis de cette réunion est affiché à la porte de la Mairie.

Ordre du jour :

► DELIBERATION POUR LA SIGNATURE DU MARCHE PAR LOTS. ATTRIBUTION DU MARCHE PAR LOTS POUR LA CREATION DU GITE COMMUNAL

► INFORMATIONS / QUESTIONS DIVERSES

Le Maire, Jean-Luc MARQUANT

NOMBRE DE CONSEILLERS

Exercice : 13

Présents : 10

Votants : 13



L'an deux mil vingt-quatre, le 30 juillet à 19 heures 30, le Conseil Municipal de **SALIGNY SUR ROUDON**, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. Jean-Luc MARQUANT, Maire.

Date de la convocation : 26 juillet 2024

Étaient présents : MMES et MRS MARQUANT Jean-Luc, ROUX Sylvain, CHABERT Gilles, DESMOULES Maryse, LAINÉ Lionel, DE BARTILLAT Gérard, CHARPIN Karine, KLEE Arnaud, PERONNET Chantal, PETIT Dominique.

Absent(s) excusé (s) : DUBOIS Jean-Marie, LAMOTTE Magali, PACAUD Quentin

Absent (s) :

Procuration (s) : DUBOIS Jean-Marie à ROUX Sylvain, LAMOTTE Magali à CHARPIN Karine, PACAUD Quentin à MARQUANT Jean-Luc

Secrétaire de séance : DE BARTILLAT Gérard

PROCES – VERBAL

Le conseil municipal accepte à l'unanimité des présents le procès-verbal de la séance du 25 juin 2024.

Délibération 34 / 2024 - DELIBERATION POUR LA SIGNATURE DU MARCHE PAR LOTS – ATTRIBUTION DU MARCHE PAR LOTS POUR LA CREATION DU GITE COMMUNE

Vu le code de la commande publique

Vu le rapport d'Analyse des offres présenté par le bureau d'étude Arch & Co à la commission d'appel d'offres du 25 juillet 2024,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité,

- D'autoriser M. le Maire à signer les marchés publics suivants :

LOT	ENTREPRISE	OFFRES	TTC
LOT 1 - DESAMIANTAGE	SADOURNY DPF	10 110.00	12 132.00
LOT 2 – GROS OEUVRE	SAS LASSOT	33 880.85	40 657.02
LOT 3 – CHARPENTE BOIS – COUVERTURE ETANCHEITE	SARL TOP ALLU	17 888.79	21 466.55
LOT 4 – MENUISERIE BOIS - SERRURERIE	MENUISERIE FONTAINE	25 849.80	31 019.76
LOT 5 – PLATRERIE – PEIN- TURE – SOL SOUPLE	SARL LES 3 P	54 677.00	65 612.40
LOT 6 – CARRELAGE - FAIENCE	SARL LES 3 P	9 521.00	11 425.20
LOT 7 – PLOMBERIE SANI- TAIRE – CHAUFFAGE - VEN- TILLATION	S & J PLOMBE- RIE	11 050.65	13 260.78
LOT 8 – ELECTRICITE GE- NERAL	CHABERT ELECTRICITE	16 470.37	15 800.00

- Dit que Les crédits nécessaires sont prévus au budget communal 2024.

INFORMATIONS :

a) Le Maire donne lecture de la **carte de remerciement** qui a été remise en mains propres par Mme BOUILLET Lucette lors du **décès de Jean-François le 30 juin dernier**.

b) **Biens en état d'abandon manifeste – propriété « 261 Route du donjon » :**

Le **procès-verbal provisoire** de l'état d'abandon manifeste a été établi le **lundi 29 juillet 2024**. Il sera affiché en mairie, sur les lieux des biens abandonnés et publication sur un journal local.

c) Compte rendu du **repas du 13 juillet**

d) Le **curage et l'épandage des boues de la lagune** est programmé le lundi 5 août pendant une période de 4 à 5 jours. Une pompe sera installée le jeudi 1^{er} août pour évacuer les eaux surnageantes.

- e) Situation des **locataires du logement de la Mairie** : un courrier de mise en demeure a été envoyé le 25 juillet en recommandé, à défaut de paiement le Maire informe le conseil municipal de la délivrance d'un commandement de payer par un commissaire de justice avant d'entamer la procédure de résiliation de plein droit du bail conformément aux dispositions de l'article 24 de la loi n°89-462 du 6 juillet 1989.

Date de la prochaine réunion : **mardi 27 août 2024 à 19 h 30**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 30.